

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003968

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 321

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TAZI ABBES

Date de naissance :

31-12-1940

Adresse :

Bd KENNEDY lot youssef NR 3 Parc de Casa

Tél. : 06 58 88 52 44

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Maryem LAMRANI  
OPHTALMOLOGISTE  
SIDI EL MASSIRA EL KHADRA - Casablanca  
Tél. 05 22 20 45 45 et 05 22 22 78 18

Date de consultation :

26

/ 07/2019

Nom et prénom du malade :

TAZI

ABBES

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ophtallogique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

<b>INPE</b> Cachet du Pharmacien 092034651	<b>Date</b> 26/07/2023	<b>Montant de la Facture</b> 520
<b>صيدلية الصناعية</b> Pharmacie de l'Industrie Km 11,5 Bd. Chafchaouni N°84 Z.I. Sidi Bernoussi - Casablanca 05 22 15 22 25 - Fax : 05 22 34 08 01	Km 11,5 Bd. Chafchaouni N°84 Z.I. Sidi Bernoussi - Casablanca 05 22 15 22 25 - Fax : 05 22 34 08 01	

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# الدكتورة مريم العمراني

مُتَخَصِّصة في طب وجراحة العين خريجة جامعة باريس

Docteur Maryem LAMRANI

Spécialiste en Ophtalmologie diplômée de l'Université de Paris

Casablanca, le 26 juillet 2023

TAZI Abbes

Instiller dans les yeux,

Mo.70 x 3  
XOLAMOL



1 goutte 2 fois par jour pendant 3 mois

رولامول®  
**Xolamol®**

Lot: AA 0295  
Fab: 01 23  
Exp: 01 25  
P.P.V: 110 DH 70

Instiller dans l'œil gauche,

2h.60 x 2  
FRAKIDEX collyre



1 goutte 4 fois par jour pendant 15 jours  
puis 1 goutte 3 fois par jour pendant 21 jours

58,00 x 2  
INDOCOLLYRE



1 goutte 2 fois par jour pendant 30 jours

30,00  
PANSEMENTS OCULAIRES



au coucher pendant 15 jours

Ne pas arrêter le traitement sans avis médical

صيدلية الصناع  
Pharmacie de l'Industrie  
Km 11,5 Bdt. Chafchaouen N°80  
Z.T. Sidi Bernoussi - Casablanca  
Tél.: 05 22 15 22 25 - Fax: 05 22 34 08 01

527.3

شارع المسيرة الخضراء - 100 - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 94 29 46/47

Résidence Karima - 38, Boulevard El Massira El Khadra 20 100 Casablanca - Tél.

رولامول®  
**Xolamol®**

Lot: AA 0295  
Fab: 01 23  
Exp: 01 25  
P.P.V: 110 DH 70

رولامول®  
**Xolamol®**

Lot: AA 0295  
Fab: 01 23  
Exp: 01 25  
P.P.V: 110 DH 70

Dr. Maryem LAMRANI  
HTAL : OLOGISTE  
Massira El Khadra - Casablanca  
29,46 8105 22 94 29 47

INDOCOLLYRE 0,1%  
Collyre 5ml  
LOT/ عباد  
H9278  
FAB/ تاريخ الإنتاج  
11-2022  
04-2024  
ZENITH Pharma  
AMM 155/19/DMP/21/NRQDNM  
PPV: 58,00 DH



الدكتورة مريم العمراني  
مُتَّخِصَّصة في طب وجراحة العيون خريجة جامعة باريز  
Docteur Maryem LAMRANI

Spécialiste en Ophtalmologie diplômée de l'Université de Paris

Casablanca, le 26 juillet 2023

TAZI Abbes

CATARACTE ŒIL GAUCHE: phacoémulsification avec implant

Docteur Maryem LAMRANI  
OPHTALMOLOGISTE  
38, bd El Massira El Khadra - Casablanca  
Tél. : 05 22 94 29 46 et 05 22 94 29 47

**CLINIQUE AL MADINA**

MULTIDISCIPLINAIRE

090006784

**F A C T U R E**N° : **19252 / 2023** du **26/07/2023**Nom patient **TAZI ABBES**  
**PAYANT**Entrée **26/07/2023**  
Sortie **26/07/2023****CATARACTE OG**

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
-----------------------------	--------	------------	---------------	---------

SEJOUR	1,00	FC	400,00	400,00
BLOC OPERATOIRE	1,00		4 400,00	4 400,00
				<i>Sous-Total</i> <b>4 800,00</b>

**Total Clinique** **4 800,00**

DR. LAMRANI MARYEM (ophtalmologue)	1,00		4 800,00	4 800,00
				<i>Sous-Total</i> <b>4 800,00</b>

**Total Autres prestations** **4 800,00**

Arrêtée la présente facture à la somme de :  NEUF MILLE SIX CENTS DIRHAMS	<b>Total</b> <b>9 600,00</b>

Compte bancaire : AWB 007780000330300000022736 , AGENCE MECQUE- CASA

Docteur Maryem LAMRAN  
OPHTALMOLOGISTE  
38, bd El Massira El Khadra - Casablanca  
Tél. : 05 22 94.29.46 et 05 22 94 29 47

**CLINIQUE AL MADINA**  
FACTURATION  
532, Bd Panoramique - Casablanca  
Tél. : 05 22 77 77 40 à 49 (L.G)  
Fax : 05 22 25 00 01

**CLINIQUE AL MADINA**  
MULTIDISCIPLINAIRE

**COMPTE-RENDU OPERATOIRE**

Patient **Mr TAZI ABBES**

Chirurgien **DR. LAMRANI MARYEM**

Anesthésiste

Nature de l'intervention **CATARACTE OG**

Date intervention **26/07/2023**

Type d'anesthésie **Locale**

- Désinfection à la Bétadine ophtalmologique, cutanée péri orbitaire et dans les culs de sac conjonctivaux de 3 mn.
- Pose d'un champ autocollant stérile.
- Désinfection de la conjonctive à la Bétadine ophtalmologique.
- Incision cornéenne supérieure tunnel lsée de 2,4mm.
- Capsulorhexis.
- Hydro dissection.
- Incision porte de service.
- Phacoémulsification en croix.
- Ablation des masses.
- Implantation dans le sac.
- Aspiration du viscoélastique
- Hydro-suture de l'incision.
- Incision auto étanche.
- Pommade antibiotique/anti inflammatoire.
- Pansement.
- Puissance de l'implant :

Docteur Maryem LAMRANI  
OPHTALMOLOGISTE  
38, bd El Massira El Khadra - Casablanca  
tél. : 05 22.94.29.46 et 05 22.94.29.47  
CLINIQUE AL MADINA  
FACTURATION  
532, Bd Panoramique Casablanca  
tél. : 05 22.77.77.40 à 49 (L.G)  
05 22.25.00.01

# CLINIQUE AL MADINA

MULTIDISCIPLINAIRE

CASABLANCA

## BULLETIN D'ADMISSION ET DE SORTIE

Date d'entrée 26/07/2023 Heure 07:23

Nom et Prénom du patient Mr TAZI ABBES

Age ou Date Naissance 84 - 31/12/1940

N° Cin du patient ou du tuteur B39866

Adresse

Téléphone

Personne à appeler en cas d'urgence

Médecin traitant LAMRANI MARYEM

Durée prévue d'hospitalisation (jours) : 0

0,00

Motif d'hospitalisation CATARACTE OG

Affiliation à une couverture maladie OUI

### Partie réservée aux admissions des patients affiliés à une couverture maladie

Nom et prénom de l'assuré

Lien de parenté

Organisme assureur

Mode de paiement PAYANT - MUPRAS

*Nom et prénom du signataire :*

*Signature*

### Partie à compléter à la sortie

Date Sortie 26/07/2023

Heure

Durée d'hospitalisation (jours)

0

*Nom et prénom du signataire*

*Signature*

CLINIQUE AL MADINA  
FACTURATION  
Panoramique - Casablanca  
05 22 77 77 40 à 49 (L.G.)  
05 22 25 00 01